

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3964-2016

Date : 19 juillet 2016

HEURE	REMARQUES
9 h 06	Début de l'audience
9 h 07	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 08	Remarques préliminaires de M <sup>e</sup> Louise Rozon sur le déroulement de l'audience
9 h 10	M <sup>e</sup> Simon Turmel (HQD) présente son panel de témoins, M. Renaud Graveline, Mme Johanne Babin et M. François G. Hébert
9 h 11	<u>Affirmation solennelle</u> :  Renaud Graveline, Chef- Réglementation et conditions de service, 201, Jarry Ouest, Montréal Johanne Babin, Directrice- Infrastructure de mesurage et solutions technologiques François G. Hébert, Avocat, Directeur- Affaires réglementaires et environnement, 75, René-Lévesque, 22 <sup>e</sup> étage
9 h 12	Adoption de la preuve d'HQD par les témoins Graveline, Babin et Hébert
9 h 14	<u>M<sup>e</sup> Turmel produit</u> :  B-0075 : Formulaire de positionnement de la FCEI B-0076 : Présentation PowerPoint- Demande d'approbation provisoire de l'article 13.1.1 des Conditions de service d'électricité (HQD-18, document 1)
9 h 16	Mme Louise Pelletier demande si la pièce B-0075 représente une révision de la pièce HQD-14, document 6
9 h 17	M <sup>e</sup> Turmel confirme qu'effectivement, une version révisée de la pièce HQD-14, document 6, sera déposée
9 h 18	Présentation par les témoins Graveline et Hébert
9 h 35	Fin de la présentation par les témoins Graveline et Hébert
9 h 36	Contre-interrogatoire des témoins Graveline, Babin et Hébert par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
10 h 03	Fin du contre-interrogatoire des témoins Graveline, Babin et Hébert par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
10 h 04	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 20
10 h 28	Reprise de l'audience
10 h 28	Interrogatoire des témoins Graveline, Babin et Hébert par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie
11 h 04	Fin de l'interrogatoire des témoins Graveline, Babin et Hébert par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie
11 h 04	Questions par M <sup>e</sup> Simon Turmel (Régie) aux témoins Graveline, Babin et Hébert
11 h 12	Fin des questions par M <sup>e</sup> Simon Turmel (Régie) aux témoins Graveline, Babin et Hébert
11 h 12	Questions par Mme Louise Pelletier aux témoins Graveline, Babin et Hébert

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3964-2016

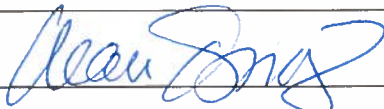
Date : 19 juillet 2016

HEURE	REMARQUES
11 h 26	Fin des questions par Mme Louise Pelletier aux témoins Graveline, Babin et Hébert
11 h 26	Questions par M <sup>e</sup> Rozon aux témoins Graveline, Babin et Hébert
11 h 38	<u>Engagement no. 1 d'HQD</u> : Calculer le coût moyen des interventions de la démarche pour appliquer l'article 13.1.1 par clients (demandé par la Régie)
11 h 40	Fin des questions par M <sup>e</sup> Rozon aux témoins Graveline, Babin et Hébert
11 h 40	Les témoins Graveline, Babin et Hébert sont libérés
11 h 41	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h
13 h 32	Reprise de l'audience
13 h 32	Représentations de M <sup>e</sup> Turmel sur la proposition de texte de la Régie ainsi que sur le fait que le Distributeur a déjà demandé la suspension des dossiers de 400 ampères
13 h 33	<u>M<sup>e</sup> Turmel dépose</u> : Plan d'argumentation, non coté
13 h 34	Argumentation finale d'HQD par M <sup>e</sup> Turmel
14 h 14	Fin de l'argumentation finale d'HQD par M <sup>e</sup> Turmel
14 h 14	Questions par M <sup>e</sup> Rozon à M <sup>e</sup> Turmel (HQD)
14 h 22	Fin des questions par M <sup>e</sup> Rozon à M <sup>e</sup> Turmel (HQD)
14 h 22	<u>M<sup>e</sup> Rozon produit</u> : A-0010 : Suggestion de la Régie pour commentaire
14 h 23	Argumentation finale de SÉ-AQLPA par M <sup>e</sup> Neuman
14 h 48	Fin de l'argumentation finale de SÉ-AQLPA par M <sup>e</sup> Neuman
14 h 49	Questions par M <sup>e</sup> Rozon et M <sup>e</sup> Turmel (Régie) à M <sup>e</sup> Neuman
14 h 59	Fin des questions par M <sup>e</sup> Rozon et M <sup>e</sup> Turmel (Régie) à M <sup>e</sup> Neuman
14 h 59	L'audience est suspendue jusqu'à 15 h 15
15 h 22	Reprise de l'audience
15 h 22	<u>M<sup>e</sup> Rozon produit</u> : A-0011 : Document de consultation no. 2
15 h 23	Réplique d'HQD par M <sup>e</sup> Turmel
15 h 35	Fin de la réplique d'HQD par M <sup>e</sup> Turmel

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3964-2016

Date : 19 juillet 2016

HEURE	REMARQUES
15 h 36	Commentaire de M <sup>e</sup> Rozon à l'effet qu'il ne serait pas nécessaire d'ajouter la mention des compteurs échus dans le texte de l'article 13.1., mais plus au niveau des communications avec les clients
15 h 37	M <sup>e</sup> Rozon demande à M <sup>e</sup> Neuman s'il aimerait émettre des commentaires à la suite de la réception de la réponse à l'engagement d'HQD. M <sup>e</sup> Neuman répond affirmativement et demande s'il lui serait possible de déposer ses commentaires lundi
15 h 37	En autant que la réponse d'HQD est déposée au plus tard jeudi matin, M <sup>e</sup> Rozon confirme que la Régie accordera à M <sup>e</sup> Neuman jusqu'à 16 h jeudi pour le dépôt de commentaires
15 h 38	M <sup>e</sup> Neuman demande des précisions quant aux frais dans la réponse à l'engagement d'HQD
15 h 39	M <sup>e</sup> Rozon précise que les frais qui seront indiqués dans la réponse à l'engagement d'HQD seront proposés pour adoption
15 h 39	Remerciements. Fin de l'audience
	
	Manon Tremblay, greffière-audicière

**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 19 JUILLET 2016**

**DOSSIER : R-3964-2016**

**DEMANDE RELATIVE À LA MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE D'ÉLECTRICITÉ ET DES FRAIS AFFÉRENTS D'HYDRO-QUÉBEC DANS SES ACTIVITÉS DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ**

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : M<sup>e</sup> Louise Rozon (présidente de la formation) de même que Mme Louise Pelletier et M<sup>e</sup> Simon Turmel

Le procureur de la Régie est M<sup>e</sup> Alexandre de Repentigny

La demanderesse est :

**HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)**

Représentée par M<sup>e</sup> Simon Turmel

L'intervenant qui participe à la présente audience est :

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)**

Représenté par M<sup>e</sup> Dominique Neuman *PRÉSENT AM et PM*

Y a-t-il d'autres personnes dans la salle qui désirent présenter une demande ou faire des représentations au sujet de ce dossier?

---

---

---

---

Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

*DÉBUT : 9h06 DÎNER : 11h41 REPRISE : 13h32 FIN : 15h39*

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3964-2016

Date : 19 juillet 2016

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Johanne Babin	2016/07/19
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Directrice- Infrastructure de mesurage et solutions technologiques	
ADRESSE :	201, Jarry Ouest Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Renaud Graveline	2016/07/19
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Chef- Réglementation et conditions de service	
ADRESSE :	201, Jarry Ouest Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	François G. Hébert	2016/07/19
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Avocat, Directeur- Affaires réglementaires et environnement	
ADRESSE :	75, René-Lévesque, 22 <sup>e</sup> étage Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

